

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FR0010928309 - Agrément par l'AMF : FNS 20100063

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Dexia Investor Services Bank France SA - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e) M. M. et Mme Mme Melle

NOM _____ NOM _____

 Prénom(s) _____ Prénom(s) _____

 Né le _____ Lieu _____ Née le _____ Lieu _____
 Nationalité _____ Nationalité _____
 Adresse _____

 Code postal _____ Ville _____
 Téléphone _____ Email _____@_____

certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme. **Je déclare adhérer au FIP CROISSANCE VERTE et, en application de l'article L 214.24 du Code Monétaire et Financier et à son règlement,** et à la brochure de présentation, la notice d'information du FIP CROISSANCE VERTE qui m'ont été remises et dont j'ai pris connaissance.

Je déclare avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FIP CROISSANCE VERTE. Aussi, je déclare avoir été informé des risques que peut comporter le FIP (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) que je ne pourrai demander le rachat des parts FIP avant l'expiration d'une durée de 8 ans à compter de la fin de la date des souscriptions.

En conséquence, je déclare connaître les caractéristiques du FIP, en comprendre les risques de perte en capital, être financièrement en mesure d'y faire face, et que ce produit financier répond à mes objectifs d'investissement (notamment de défiscalisation).

Je déclare souscrire à parts A de 1000 Euros chacune du FIP CROISSANCE VERTE, pour un montant total de (1) Euros. Les frais d'entrée s'élèvent à (2) Euros, taux de droits d'entrée appliqué%.
(1) + (2) Montant total de mon versement : Euros.

Je décide (cocher une des deux cases ci-dessous) :

que mes parts A du FIP CROISSANCE VERTE seront inscrites en Nominatif Pur auprès du dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank France SA et **je joins un chèque à l'ordre de « FIP CROISSANCE VERTE » du montant indiqué ci-dessus (1)+(2).**

que mes parts A du FIP CROISSANCE VERTE seront déposées sur mon compte titre à la banque (nom et ville) (RIB Titres à fournir ainsi que le code affilié conservateur).

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Mode de règlement : par débit de mon compte à la banque (nom et ville) comme mentionné ci-dessous :

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Ce versement sera converti en parts A du FIP CROISSANCE VERTE dès réception du règlement par le dépositaire du FIP.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FIP, je déclare :

- m'engager conformément aux dispositions du Code Général des Impôts à conserver les parts A souscrites pendant une durée de 5 ans à compter de leur souscription. Ce délai court à compter de la date de la souscription jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant l'année de la souscription.

- avoir pris note que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :

1. être fiscalement domicilié en France. **2.** ne pas détenir avec les membres de mon groupe familial, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts du FIP CROISSANCE VERTE à aucun moment, ni détenir ou avoir détenu à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts du FIP plus de 25 % des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du FIP.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié selon les dispositions légales et réglementaires.

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage par voie de porte à porte (dans les conditions définies à l'article L.341-1 alinéa 7 du Code Monétaire et financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 48 heures et que je n'ai souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai. Je reconnais avoir été informé ne pas disposer de faculté de rétractation en ce qui concerne la présente souscription.

Fait à : _____, le _____

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)

AROBAS FINANCE
55, rue Sainte Anne- 75002 PARIS
Tél. : 01-77-39-00-01

Signature du souscripteur
(Précédée de la mention « lu et approuvé. Bon pour souscription »)

AVERTISSEMENTS

L'AMF attire l'attention des souscripteurs sur le fait que la délivrance de son agrément ne signifie pas que le produit présenté est éligible aux différents dispositifs fiscaux. L'éligibilité à ces dispositifs dépendra notamment du respect de certaines règles d'investissement au cours de la vie de ce produit, de la durée de détention ainsi que de la situation individuelle de chaque souscripteur.

L'Autorité des Marchés Financiers appelle l'attention des souscripteurs sur les risques qui s'attachent aux fonds d'investissement de proximité («FIP»).

Lors de votre investissement dans FIP CROISSANCE VERTE (le «Fonds»), vous devez tenir compte des éléments suivants :

Le Fonds va investir au moins 60 % des sommes collectées dans des entreprises à caractère régional, dont au moins 10 % dans de jeunes entreprises (créées depuis moins de 5 ans). Les 40 % restant seront éventuellement placés dans des instruments financiers autorisés par la réglementation, tels que des actions ou des parts de fonds d'investissement.

Votre argent va être en partie investi dans des entreprises qui ne sont pas cotées en bourse. La valeur liquidative de vos parts sera déterminée par la Société de Gestion, selon la méthodologie décrite dans le règlement du Fonds (le «Règlement»), sous le contrôle du Dépositaire et du commissaire aux comptes du Fonds. Le calcul de cette valeur liquidative est délicat.

Pour vous faire bénéficier de l'avantage fiscal lié au seuil de 20 % précédemment évoqué, vous devrez respecter un certain nombre de condition dont la conservation de vos parts pendant au moins 5 ans.

Cependant la durée optimale du placement n'est pas liée à ces contraintes fiscales du fait d'investissements du Fonds dans des sociétés régionales, souvent de petites tailles, dont le délai de maturation peut être plus long.

Le rachat de vos parts par le Fonds peut dépendre de la capacité de ce dernier à céder rapidement ses actifs ; elle peut donc ne pas être immédiate ou s'opérer à un prix inférieur à la dernière valeur liquidative connue. En cas de cession de vos parts à un autre investisseur, le prix de cession peut également être inférieur à la dernière valeur liquidative connue.

Le règlement du FIP CROISSANCE VERTE est à la disponibilité des porteurs de parts sur demande auprès de la société de gestion.

FIP	Année de création	Pourcentage d'investissement de l'actif total en titres éligibles au quota 60% au 30 juin 2010	Date d'atteinte du quota d'investissement de 60% en titres éligibles
FIP Entrepreneurs Est	Novembre 2007	52,7%	31/12/2010
FIP Entrepreneurs & Régions	Avril 2008	51,6%	31/12/2010
FIP Entrepreneurs Est 2	Novembre 2008	38,6%	31/12/2010
FIP Entrepreneurs Sud Est	Décembre 2008	50,7%	31/12/2010
FIP Entrepreneurs Ouest	Décembre 2008	44%	31/12/2010
FIP Entrepreneurs & Régions 2	Mai 2009	38,4%	31/12/2010
FIP Entrepreneurs Est 3	Novembre 2009	1,5%	30/10/2011
FIP Entrepreneurs Ouest 2	Décembre 2009	14,5%	30/10/2011
FIP Développement Durable	Décembre 2009	34,2%	31/12/2011
FIP Entrepreneurs & Régions 3	Mai 2010	0%	30/04/2012
FIP Entrepreneurs Centre	Juin 2010	0%	31/05/2012

Entrepreneur Venture Gestion

39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France

Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurventure.com

Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014

Mieux vous connaître

Cette fiche de renseignement est obligatoire. Elle est établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-4 du Code Monétaire et Financier. Elle nous permet de mieux vous connaître et de répondre du mieux possible à vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. **Elle est couverte par le secret professionnel** (article L. 511-33 du Code monétaire et financier) et vos réponses sont destinées à la seule information d'Arobas Finance et/ou de la société de gestion. Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le signer.

IDENTIFICATION : Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Nom de jeune Fille : Nb d'enfants rattachés au foyer :

Prénoms : tél :

Date & lieu de naissance : email :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays (si différent de France) :

Vous êtes : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf/Veuve Concubin

Salarié Prof. Libérale Chef d'entreprise Artisan : Profession :

Retraité Étudiant Autre : Résident : français Autre :

Votre régime matrimonial : Communauté réduite universelle séparation de bien Participation aux acquêts

SITUATION PATRIMONIALE :

Votre situation vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? Oui Non

Votre revenu annuel imposable s'élève à (environ) :€ (dont€ de revenus fonciers).

Votre estimation de votre Impôt sur le revenu est de :€

Vous estimez votre situation patrimoniale à :€, dont,

Immobilier :€ (dont€ pour votre résidence principale)

Portefeuille titres :€ (dont€ en FCPI, FIP, SOFICA, FCPR, investissement bloqués)

Assurance-vie :€ (dont€ en fonds euros ou garanties).

Liquidités :€ Profil boursier : prudent défensif équilibré Dynamique offensif

Êtes-vous redevable de l'ISF ? Oui Non, si Oui montant de votre ISF :€

Utilisez-vous le Bouclier Fiscal ? Oui Non.

Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

Épargne Succession/Donation Vente bien immobilier Cession entreprise Autres :

OBJECTIFS PATRIMONIAUX :

Objectifs d'investissements : retraite/prévoyance défiscalisation revenus de capital construction d'un patrimoine résidence secondaire projet professionnel spéculation Diversification de votre portefeuille autres :

Horizon d'investissement : En contre partie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de parts du fonds, vous acceptez de conserver les parts pendant toute la durée de vie du fonds (hors cas légaux) Oui Non

EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT :

Avez-vous déjà réalisé des placements financiers avec un conseiller ? Oui Non

Déleguez-vous la gestion de votre portefeuille de valeurs mobilières ? Oui Non

Quels instruments entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

Actions cotées Actions non cotées OPCVM actions OPCVM obligataires

OPCVM monétaires FCPI FIP FCPR agréé FCPR allégé

Eurolist Alternext Marché Libre Marchés étrangers Autres :

Quel(s) est (sont) l'(les) élément(s) qui vous a(ont) conduit à souscrire dans les FCPR, FCPI et FIP ?

Réduction Fiscale lors de la souscription Exonération fiscale lors du rachat

Connaissance du produit pour en avoir Attrait pour l'innovation diversification Autres

Mesure de la tolérance au risque : En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription du produit, vous acceptez de prendre un risque élevé sur le capital investi et d'une non liquidité : Oui Non (réponse incompatible)

Si vous ne répondez pas aux questions, veuillez cocher la case ci-dessous : (répondre quand même à la question du dessus)

Je déclare avoir une expérience suffisante et une connaissance approfondie de toutes les problématiques d'investissement. Je demande explicitement de réaliser seul(e) mes investissements et je prends le risque de me voir refuser l'accès à l'investissement concerné.

Arobas finance décline toute responsabilité en cas de dépassement du plafond de défiscalisation calculé comme suit : 18.000€ + 6% du revenu brut imposable et qui entraînerait une perte des réductions fiscales acquises. Il vous incombe de calculer au plus juste ce montant au vu des informations dont vous disposez.

Je certifie avoir pris connaissance des notices d'information/Prospectus des fonds souscrits (y compris l'avertissement de l'AMF). Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en connaissance de cause. Je reconnais que les informations ci-dessus sont exactes et sincères. Connaissances financières mauvaises bonne très bonne

Fait à le ... / ... /

(Signature du souscripteur)

123fcpi.com et 123fip.com

COMMENT SOUSCRIRE ?

PIECES A JOINDRE POUR TOUTE SOUSCRIPTION de FCPI et FIP

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Afin de procéder à la souscription, nous vous prions de bien vouloir retourner à :

AROBAS FINANCE
FCPI / FIP
55, rue Sainte Anne
75 002 PARIS

- Un exemplaire original complété et signé du bulletin de souscription.**
 - Modifié des frais d'entrées : exemple 102€ pour 1 part avec 2% des frais d'entrée.
 - Signé avec la mention « lu et approuvé » (*certain promoteurs demandent une formulation manuscrite en plus*).**N'oubliez pas de garder une copie en votre possession.**
- Le récépissé de démarchage financier** relatif au délai de réflexion. Celui-ci est en général contenu dans la première partie du bulletin de souscription.
- Votre règlement par chèque** libellé à l'ordre du nom du FCPI ou FIP avec les droits d'entrée inclus.
(*L'ordre est indiqué sur les bulletins de souscription, n'établissez jamais votre chèque à notre ordre*)
(*Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le chèque doit provenir du compte du souscripteur*).
- Une copie** de votre carte nationale d'identité (recto/verso) ou des quatre premières pages de votre passeport en cours de validité.
- Une copie d'un justificatif de domicile** (quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe) de moins de trois mois.
- La fiche de renseignement « mieux vous connaître »** : Cette fiche de renseignements s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L. 533-4 du Code monétaire et financier et des articles 321-46 et 411-53 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. **Elle est couverte par le secret professionnel** (article L.511-33 du Code monétaire et financier) et est destinée à la seule information du commercialisateur et de la société de gestion du fonds. Cette fiche a pour objectif de vérifier l'adéquation de votre investissement avec votre expérience, vos besoins, vos objectifs et votre situation patrimoniale.
- Un relevé d'identité bancaire de votre compte titres** : Uniquement, si vous optez pour la livraison des parts sur votre compte titres. Nous vous conseillons de laisser les titres au nominatif pur chez le dépositaire du fonds puisqu'il n'y a pas de droits de garde, ce qui ne sera sans doute pas le cas dans votre banque habituelle.

Nous vous accuserons réception de votre souscription par courrier électronique, pour cela, pensez à renseigner votre adresse e-mail.

Sincèrement,

Nicolas BAZINET

Besoin d'une information, d'un conseil : nous vous répondons au 01 77 39 00 15
ou par mail info@arobasfinance.fr

AROBAS FINANCE S.A.R.L. au capital de 132 132 euros, RCS Paris B 424 317 162 – Code APE : 7022Z

Société de Conseils en gestion de patrimoine et Société de courtage d'assurances enregistré à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro : (07 029 469). **Statut de Conseiller en Investissements Financiers (CIF)** référencé sous le numéro (E001265) par l'ANACOFI -CIF (www.anacofi.asso.fr) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). **Activité de démarchage bancaire et financier** : société enregistrée sous le numéro : 2 053405413VB (www.demarcheurs-financiers.fr) conformément à l'article L341-6 alinéa 4 et L341-12 du Code Monétaire et Financier. **Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce** : carte professionnelle numéro T12062 délivrée à Paris et portant la mention selon laquelle la société s'est engagée à ne recevoir aucun fonds. **Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnel** le n° 114 231 743 de la compagnie MMA-COVEA Risks, sise au 19, 21 allée de l'Europe, 92 616 CLICHY Cedex. **Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés** : en application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 la société Arobas Finance a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées : récépissé n° 1265621 (www.cnil.fr). **55, rue Sainte Anne - 75002 PARIS**

Téléphone : 01 77 39 00 15 – fax : 01 40 26 94 02 Email : info@arobasfinance.com – www.arobasfinance.com